

# DE L'ESPRIT DES LOIX.

OU DU RAPPORT QUE LES LOIX DOIVENT AVOIR AVEC LA CONS-  
TITUTION DE CHAQUE GOUVERNEMENT, LES MOEURS,  
LE CLIMAT, LA RELIGION, LE COMMERCE, &c.

*à quoi l'Auteur a ajouté*

Des recherches nouvelles sur les Loix Romaines touchant les  
Successions, sur les Loix Françoises, & sur les Loix Féodales.

**NOUVELLE EDITION**

Revue & corrigée, avec des changemens considérables donnés par l'Auteur.



**A GENEVE,**

Chez **BARRILLOT & FILS.**

**MDCCLXIX.**

E. P. Δ. & K. T. II  
IOANNINA 2006

---

---

# P R E F A C E.

**S**I dans le nombre infini des choses qui sont dans ce Livre, il y en avoit quelqueune qui contre mon attente pût offenser, il n'y en a pas du-moins qui y ait été mise avec mauvaise intention. Je n'ai point naturellement l'esprit desaprobateur. *Platon* remercioit le Ciel de ce qu'il étoit né du tems de *Socrate*; & moi je lui rends graces de ce qu'il m'a fait naître dans le Gouvernement où je vis, & de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ceux qu'il m'a fait aimer.

Je demande une grace que je crains qu'on ne m'accorde pas; c'est de ne pas juger par la lecture d'un moment d'un travail de vingt années, d'approuver ou de condamner le Livre entier & non pas quelques phrases. / Si l'on veut chercher le dessein de l'Auteur, on ne peut le bien découvrir que dans le dessein de l'Ouvrage.

J'ai d'abord examiné les hommes, & j'ai crû que dans cette infinie diversité de Loix & de mœurs, ils n'étoient pas uniquement conduits par leurs fantaisies.

J'ai posé les principes, & j'ai vû les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les Histoires de toutes les Nations n'en être que les suites, & chaque Loi particulière liée avec une autre Loi, ou dépendre d'une autre plus générale.

## P R E F A C E.

Quand j'ai été rappelé à l'Antiquité, j'ai cherché à en prendre l'esprit, pour ne pas regarder comme semblables des cas réellement différens, & ne pas manquer les différences de ceux qui paroissent semblables.

Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses.

Ici, bien des vérités ne se feront sentir qu'après qu'on aura vû la chaîne qui les lie à d'autres. Plus on réfléchira sur les détails, plus on sentira la certitude des principes. Ces détails mêmes je ne les ai pas tous donnés, car qui pourroit dire tout sans un mortel ennui?

On ne trouvera point ici ces traits faillans qui semblent caractériser les ouvrages d'aujourd'hui. Pour peu qu'on voye les choses avec une certaine étendue, les faillies s'évanouissent; elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté & abandonne tous les autres.

Je n'écris point pour censurer ce qui est établi dans quelque país que ce soit. Chaque Nation trouvera ici les raisons de ses maximes; & on en tirera naturellement cette conséquence, qu'il n'appartient de proposer des changemens qu'à ceux qui sont assez heureusement nés pour pénétrer d'un coup de génie toute la constitution d'un Etat.

Il n'est pas indifférent que le Peuple soit éclairé. Les préjugés des Magistrats ont commencé par être les préjugés de la Nation. Dans un tems d'ignorance

on,

## P R E F A C E.

On n'a aucun doute, même lorsqu'on fait les plus grands maux ; dans un tems de lumière, on tremble encore lorsqu'on fait les plus grands biens. On sent les abus anciens, on en voit la correction ; mais on voit encore les abus de la correction même. On laisse le mal, si l'on craint le pire ; on laisse le bien, si l'on est en doute du mieux. On ne regarde les parties que pour juger du tout ensemble ; on examine toutes les causes pour voir les résultats.

Si je pouvois faire enforte que tout le monde eut de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son Prince, sa Patrie, ses Loix, qu'on put mieux sentir son bonheur dans chaque País & dans chaque Gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve ; je me croirois le plus heureux des mortels.

Si je pouvois faire enforte que ceux qui commandent, augmentassent leurs connoissances sur ce qu'ils doivent prescrire, & que ceux qui obéissent trouvasent un nouveau plaisir à obéir, je me croirois le plus heureux des mortels.

Je me croirois le plus heureux des mortels, si je pouvois faire que les hommes pussent se guérir de leurs préjugés. J'appelle ici préjugés, non pas ce qui fait qu'on ignore de certaines choses, mais ce qui fait qu'on s'ignore soi-même.

C'est en cherchant à instruire les hommes que l'on peut pratiquer cette vertu générale qui comprend l'amour de tous. L'homme, cet Etre flexible, se pliant dans

## P R E F A C E.

dans la Société aux pensées & aux impressions des autres, est également capable de connoître sa propre nature lorsqu'on la lui montre, & d'en perdre jusqu'au sentiment lorsqu'on la lui dérobe.

J'ai bien des fois commencé & bien des fois abandonné cet Ouvrage; j'ai mille fois envoyé aux \* vents les feuilles que j'avois écrites; je sentoïis tous les jours les mains paternelles tomber †; je suivois mon objet sans former de dessein; je ne connoissois ni les règles ni les exceptions; je ne trouvois la vérité que pour la perdre. Mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchois est venu à moi; & dans le cours de vingt années, j'ai vu mon Ouvrage commencer, croître, s'avancer & finir.

Si cet Ouvrage a du succès, je le devrai beaucoup à la majesté de mon sujet; cependant je ne crois pas avoir totalement manqué de génie. Quand j'ai vu ce que tant de Grands-hommes en France, en Angleterre & en Allemagne ont écrit avant moi, j'ai été dans l'admiration, mais je n'ai point perdu le courage: *Et moi aussi je suis § Peintre*, ai-je dit avec le *Corrège*:

\* *Ludibria ventis.*

† *Bis Patriæ cecidère manus. . . . .*

§ *Ed. io anche son pittore.*